

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/10/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/10/2016

Délibération n° D-2016-371

**Divers sites - Travaux de rénovation d'installations thermiques -
Avenant n°2**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Pascal DUFORESTEL, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

Divers sites - Travaux de rénovation d'installations thermiques - Avenant n°2

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 29 juin 2015, le Conseil municipal a approuvé l'attribution du marché de rénovation de quatorze installations thermiques à l'entreprise HERVE THERMIQUE. Celui-ci porte sur :

- la mise en conformité technique des installations de production et de distribution des installations d'eau chaude sanitaire au regard des obligations de prévention vis-à-vis de la légionnelle ;
- la rénovation complète et/ou amélioration de chaufferie.

Ces travaux concernent des équipements sportifs et scolaires, ainsi qu'un centre technique.

Par délibération du 20 juin 2016, le Conseil municipal a approuvé l'avenant n°1 aux marchés de travaux.

Aujourd'hui, en cours de chantier, des adaptations techniques apparaissent nécessaires :

- pour la tranche conditionnelle n°6 - groupe scolaire Jean Mermoz : mise en place d'un détendeur gaz suite à une modification de la pression du réseau gaz ;
- pour la tranche conditionnelle n°5 – gymnase IUFM : travaux de mise en service suite à une modification de la pression du réseau gaz

L'incidence financière est la suivante :

Montant marché initial en € HT	Montant de l'avenant précédent en € HT	Montant de l'avenant en € HT	% avenant / marché	% total / avenant marché	Nouveau montant marché en € HT	Nouveau montant marché en € TTC
714 134,20	5 526,62	2 122,70	0,29	1,07	721 783,52	866 140,22

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 au marché ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY



Marché n° 15231M054

notifié le 20/07/2015

TRAVAUX DE RENOVATION D'INSTALLATIONS THERMIQUES

Avenant n° 2

Entre :

la Ville de Niort, personne publique, représentée par son Maire, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du,

d'une part,

Et :

HERVE THERMIQUE

31 rue Pied de fond

CS 18626

79026 NIORT cedex

représentée paragissant en qualité
de.....,

d'autre part,

Il a été rappelé ce qui suit :

Ce marché a pour objet des travaux de rénovation d'installations thermiques au sein de 14 sites de la ville de Niort notamment des équipements sportifs, des groupes scolaires et bâtiments techniques.

Le précédent avenant était relatif à des travaux supplémentaires sur les tranches conditionnelles 1 et 7 (Salle de sports de Sainte Pezenne -site n°4 et et le stade de Cholette -site n°10) . Il s'agissait de remplacer le réseau d'eau froide en galvanisé pour les deux sites et de reprendre les réseaux d'eau mitigés des douches sur le site n°4.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant a pour objet d'intégrer en cours de chantier des adaptations techniques pour les tranches conditionnelles suivantes, non prévues dans le marché initial.

Tranche conditionnelle N°5-Gymnase de l'IUFM

Il convient de procéder à des travaux de remise en service après modification de la pression du réseau gaz. Cette modification entraîne une plus value de **1049.93 € HT**.

Tranche conditionnelle N°6-Groupe scolaire Jean Mermoz

Il convient de procéder au remplacement des vannes 3 voies du réseau de chauffage.

Cette modification entraîne une plus value de **532.68 € HT**.

Il convient , après modification de la pression du réseau gaz, de rajouter un détenteur gaz sur le départ cuisine.

Cette modification entraîne une plus value de **540.09 € HT**.

Détails ci-après :

Montant HT du marché initial	Montant HT de l'avenant n°1	Montant HT de l'avenant n°2	% avenant n°2 / marché après avenant n°1	% total des avenants/marché initial	Montant HT du marché	Montant TTC du marché
714 134,20 €	5 526,62 €	2 122.70 €	0.29	1.07	721783.52	866 140.22

Les devis en annexe précisent les modifications relatives à l'avenant.

Article 2 : Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différent relatif à des faits antérieurs du présent avenant.

Les autres dispositions du marché sont inchangées.

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

Fait à Le Le titulaire (cachet, signature)	Fait à Niort Le Le Pouvoir Adjudicateur
---	---



HERVÉ THERMIQUE

VILLE DE NIORT

1, Place Martin Bastard
Cs 58755
79027 NIORT CEDEX
A l'attention de M. BALOGE

Le 08 Août 2016

Devis n° : 1520339-1

OBJET:

VILLE DE NIORT
Devis de Travaux complémentaire n°:11 -
Ajout d'un détendeur GAZ sur le départ cuisine après modification de la pression du
réseau
Site n°9 - G.S Jean MERMOZ
79 000 NIORT

LOT:

Lot unique

Projeteur : DEVAUX LOIC

REFERENCE	DESIGNATION	UN.	QUAN.	PRIX EURO HT	PRIX TOTAL EURO HT
1	Ajout d'un détendeur GAZ sur le départ cuisine après modification de la pression du réseau				
1-1	Site n°9 - G.S. Jean MERMOZ				
1	Vidange et remise en gaz de l'installation	ens	1	73.52	73.52
2	Pose d'un détendeur 300/21 mbars dans la chaufferie	ens	2	107.98	215.96
3	Détendeur- Régulateur GAZ 300/21mbars (circuit cuisine)	U	1	177.09	177.09
4	Modification de la tuyauterie cuivre existante dans le vide sanitaire (ancien local cuve fuel)	ens	1	73.52	73.52
	Total 1-1				540.09
	Total 1				540.09

RECAPITULATIF

		PRIX EURO HT
1	Ajout d'un détenteur GAZ sur le départ cuisine après modification de la pre	
1-1	Site n°9 - G.S. Jean MERMOZ	
	Total 1-1 - Site n°9 - G.S. Jean MERMOZ	540.09
	Total 1 - Ajout d'un détenteur GAZ sur le départ	540.09
	TOTAL HT	540.09
	TVA 20 %	108.02
	TOTAL TTC	648.11

VALIDITE DU DEVIS 2 mois

CONDITIONS DE PAIEMENT

Réglement suivant situations mensuelles par :

Virement

Fin de mois puis 45 jours

Révision des prix :

Les prix sont fermes

Prévention des risques :

Selon dispositions code du travail rappelées dans nos

Conditions Générales d'Interventions



HERVÉ THERMIQUE

VILLE DE NIORT

1, Place Martin Bastard
Cs 58755
79027 NIORT CEDEX
A l'attention de M. BALOGE

Le 08 Août 2016

Devis n° : 1519051-1

OBJET:

VILLE DE NIORT
Devis de Travaux complémentaire n°:10 -
Reprise de la mise en service apres modification de la pression du réseau GAZ
Site n°8 - IUFM
79 000 NIORT

LOT:

Lot unique

Projeteur : DEVAUX LOIC

REFERENCE	DESIGNATION	UN.	QUAN.	PRIX EURO HT	PRIX TOTAL EURO HT
1	Reprise de la mise en service apres modification de la pression du réseau GAZ				
1-1	Site n°8 - Gymnase de l'IUFM				
1	Pose d'un détendeur 300/21 mbars	ens	1	107.98	107.98
2	Vidange et remise en gaz de l'installation	ens	1	73.52	73.52
3	Mise en service du brûleur par le fabricant	ens	1	574.36	574.36
4	Réglages, essais et mise en service	U	1	294.07	294.07
	Total 1-1				1 049.93
	Total 1				1 049.93

RECAPITULATIF

		PRIX EURO HT
1	Reprise de la mise en service apres modification de la pression du reseau	
1-1	Site n°8 - Gymnase de l'IUFM	
	Total 1-1 - Site n°8 - Gymnase de l'IUFM	1 049.93
	Total 1 - Reprise de la mise en service apres	1 049.93
	TOTAL HT	1 049.93
	TVA 20 %	209.99
	TOTAL TTC	1 259.92

VALIDITE DU DEVIS 2 mois

CONDITIONS DE PAIEMENT

Réglement suivant situations mensuelles par :

Virement

Fin de mois puis 45 jours

Révision des prix :

Les prix sont fermes

Prévention des risques :

Selon dispositions code du travail rappelées dans nos

Conditions Générales d'Interventions



HERVÉ THERMIQUE

VILLE DE NIORT

1, Place Martin Bastard
Cs 58755
79027 NIORT CEDEX
A l'attention de M. BALOGE

Le 06 Juillet 2016

Devis n° : 1490798-1

OBJET:

VILLE DE NIORT
Devis de Travaux complémentaire n°:9 -
Remplacement des vannes 3 voies Chauffage -
Site n°9 - G.S Jean MERMOZ
79 000 NIORT

LOT:

Lot unique

Projeteur : DEVAUX LOIC

REFERENCE	DESIGNATION	UN.	QUAN.	PRIX EURO HT	PRIX TOTAL EURO HT
1	Remplacement des vannes 3 voies - Groupe Scolaire Jean MERMOZ				
1-1	Site n°9 - G.S. Jean MERMOZ				
	<i>Remplacement des vannes 3 voies</i>				
1	Dépose vannes 3 voies existantes	U	2	37.53	75.06
2	Vanne 3 voies + servomoteur	U	2	356.52	713.04
3	Modification du réseau pour mise en place des vannes 3 voies	ens	2	74.49	148.98
	<i>Remplacement des vannes 2 voies de by pass chaudière</i>				
4	Dépose vannes 2 voies existantes	U	2	37.53	75.06
5	Vanne 2 voies DN50 à brides + servomoteur	U	2	468.68	937.36
6	Modification du réseau pour mise en place des vannes 2 voies	ens	2	74.49	148.98
7	Modification de l'armoire électrique existante	U	2	165.42	330.84
	<i>Calorifugeage réseau chauffage en VS</i>				
8	Calorifuge tuyauterie eau chaude Dext 34mm laine de roche 30mm finition PVC isogénopak M1 en vide sanitaire	m	-48	29.03	-1 393.44
9	Calorifuge tuyauterie eau chaude Dext 34mm laine de roche 30mm finition PVC isogénopak M1 - hors vide sanitaire <i>Metres estimatifs suivant plan, nous n'avons pas pu accéder au vide sanitaire lors de la viste du 28/04/2015</i>	m	-40	12.58	-503.20
	Total 1-1				532.68
	Total 1				532.68

RECAPITULATIF

		PRIX EURO HT
1	Remplacement des vannes 3 voies - Groupe Scolaire Jean MERMOZ	
1-1	Site n°9 - G.S. Jean MERMOZ	
	Total 1-1 - Site n°9 - G.S. Jean MERMOZ	532.68
	Total 1 - Remplacement des vannes 3 voies - Groupe	532.68
	TOTAL HT	532.68
	TVA 20 %	106.54
	TOTAL TTC	639.22

VALIDITE DU DEVIS 2 mois

CONDITIONS DE PAIEMENT

Règlement suivant situations mensuelles par :

Virement

Fin de mois puis 45 jours

Révision des prix :

Les prix sont fermes

Prévention des risques :

Selon dispositions code du travail rappelées dans nos

Conditions Générales d'Interventions